



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 51752

Texte de la question

M. Francis Hillmeyer attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des personnes handicapées en France. Loin de régresser, le nombre de personnes handicapées ne cesse de s'accroître. Chaque année, plusieurs dizaines de milliers de personnes victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, d'accidents de la route, d'accidents domestiques ou d'activités sportives viennent grossir les rangs d'une population pour qui l'existence dans le cadre de vie ordinaire s'avère difficile. Malgré un effort certain consenti par la nation en faveur de l'intégration des personnes handicapées dans le milieu ordinaire, le bilan de la politique menée en France en ce domaine offre des résultats contrastés en matière de prise en charge, et décevants en matière d'intégration sociale. Le constat est d'autant plus sévère que nos voisins de l'Europe du Nord offrent des exemples remarquables d'intégration sociale réussie et que les nouvelles technologies proposent une large palette d'aides techniques encore trop peu utilisées dans notre pays. Il convient aujourd'hui de mettre en place une véritable politique sociale visant à accélérer la mise à disposition des aides techniques, afin de favoriser l'intégration sociale des personnes handicapées. Face à ces attentes, il lui demande de bien vouloir lui préciser la nature, les perspectives et les échéances de son action ministérielle dans le cadre de la loi de finances pour 2001.

Données clés

Auteur : [M. Francis Hillmeyer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51752

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 2 octobre 2000, page 5595